le gouvernement des curés et des châtelains.

Vous avez su résister à toutes les pressions, repousser tous les marchandages de conscience auxquels on a essayé de vous faire succomber.

Bravo et merci.

Serrez-vous les coudes, amenez à l'urne des camarades indécis, faites-vous un peu les apôtres de l'idée démocratique.

Vous étiez 272 au dernier scrutin, vous serez 300 au 22 mai.

Tâchez d'émanciper enfin votre village une bonne fois.

Quelques questions

Nous ne voudrions pas être indiscrets, mais ce n'est pas nous qui commençons.

Or donc, oyez ceci : un nouvel astre s'est levé sur notre chère commune. La France compte un illustre orateur de plus. Il s'est affirmé pour la première fois à la réunion de l'*Epée Royale*, et depuis, il a, à plusieurs reprises, laissé couler le flot de son verbe charmeur.

Citoyens, chapeau bas : nous vous présentons le « grand Fidèle ».

.·.

Il a, à cette réunion de « l'Epée royale » dégoisé des choses sublimes. Il a porté M. Albert jusqu'aux cieux, il a voué M. Dron à l'infernal abîme.

Il a parlé de socialisme, de drapeau, de patrie, et d'un tas d'autres choses, et il a fait cette découverte merveilleuse que M. Dron est partisan du drapeau rouge !!!

Tous ses propos ont été de cette force là.

Comme bien vous pensez il a trouvé auprès de son auditoire un succès colossal. Sa phrase enlaçante qu'il avait eu le temps d'arrondir et de soigner en portant ses sacs de charbon, a gagné facilement tous les cœurs de l'assemblée.

On a fait à Fidèle une ovation délirante, et peu s'en est fallu que le ventripotent Joire ne lui tendît ses lèvres pour sucer un peu du miel de cette suave parole.

Ah ! Fidèle !

.·.

Nous ne sommes pas jaloux du succès de cet adversaire, loin de là.

Nous voulons, au contraire, aider à bien asseoir sa renommée. Nous voulons que les historiens de l'avenir puissent avoir des documents précis sur ce Cicéron en herbe, et voici, ô agréable fidèle, ce que nous te demanderons de vouloir bien nous dire sans façon.

.·.

Quel est ton pays d'origine ? Dans quel régiment fis-tu tes premières armes ? Est-ce dans les plongeurs à cheval, d'hilarante mémoire ? Est-ce dans les voltigeurs à genoux ou dans la garde assise ?

On nous affirme que tu aurais accompli un congé de dix ans dans un régiment où la cuirasse se réduisait aux proportions miniscules d'une simple bavette.

Voyons, Fidèle, nous diras-tu pourquoi durant dix ans, tu ressentis un amour si *violent de la robe* et une *horreur si parfaite du pantalon* ?

Autre question, non moins importante, ô Fidèle !

Pourquoi, au bout de ce temps, tes préférences ont-elles changé ? Est-ce que l'instinct viril ne te serait venu qu'à trente ans ? ou bien le contact des Tyten et autres Harlay t'a-t-il soudain répugné ?

Voilà de quoi nous fabriquer une tartine pleine d'éloquentes considérations psychologiques.

J'espère que tu ne vas pas manquer le coup.

Tu auras toujours le temps de réciter après des *De profundis* pour ce pauvre M. Albert que tu auras aidé, toi aussi, cruel, à flanquer tout à fait dans le pétrin.

Neuville-en-Ferrain. — Le seigneur Herbaut, vassal du seigneur Masurel, a fait remettre hier à ses ouvriers, par l'entremise des contre-maîtres, des lettres d'invitation pour une conférence donnée hier soir par le candidat des *blancs* dans la salle de l'ancien patronage.

L'embrigadement forcé des ouvriers : les *blancs* n'ont jamais fait autre chose ; et ces gens là se disent respectueux de la liberté de conscience, et ils s'étonnent que les malheureux qu'ils veulent asservir se retournent contre eux.

Ce ne sera pas encore cette fois que vous réussirez à nous imposer votre tyrannique domination, à nous courber sous votre joug maudit, messieurs les *blancs*.

Plus que jamais les ouvriers voient le danger et ils sauront l'éviter en votant tous pour le candidat républicain, pour M. Dron, qui les protégera contre les menées des *blancs*.

Croix. — *Au bureau de bienfaisance.* — M. Halluin, conseiller municipal, vient de donner sa démission et l'*Egalité* insiste pour que l'exemple soit suivi par M. Brisbout, également conseiller municipal et administrateur du bureau de bienfaisance.

C'est probablement la résistance de M. Brisbout qui a été cause de l'incident de la Mairie, dont nous avons parlé. Il nous est bien difficile de comprendre le mutisme derrière lequel se retranche M. Brisbout.

LILLE

Les obsèques du cavalier Baudelle

Les obsèques du malheureux cavalier Baudelle, décédé tragiquement à Mons-en-Barœul à la suite d'un accident de cheval, ont été célébrées hier matin à neuf heures.

Le corps a été conduit de l'Hôpital militaire à la gare, d'où il a été transporté à Calone-sur-la-Lys, *son pays d'origine*.

Le deuil était conduit par l'oncle du défunt, accompagné de M. le capitaine Danglade.

Trois magnifiques couronnes, les deux premières offertes par l'escadron et la troisième offerte par le 16e chasseurs, avaient été offertes.

Des détachements de tous les corps de la garnison assistaient aux funérailles.

Derrière le cercueil venaient les officiers du 19e chasseurs, colonel en tête.

A la gare, tour à tour, MM. le colonel Ferré et le capitaine Danglade ont rappelé en quelques mots la fin tragique du défunt et ses qualités de soldat.

M. le colonel Ferré a également remercié le bataillon du 16e chasseurs à pied qui, dans cette triste circonstance, avait donné un grand exemple *de solidarité*.

Une vieille affaire

On lit dans l'*Avenir du Tournaisis* :

Le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné cette semaine un individu se disant appeler Debleker Maximilien. Cet homme a été trouvé porteur de papiers signés du nom de Brack.

Or, on se souvient que lors du détournement d'un pli de 10,000 fr. commis le 13 juillet 1897 par le garde-convoi A. Parent, au préjudice de Mme Cazy, la justice rechercha vainement l'individu qui avait voulu échanger un des billets de 1000 fr. soustraits dans une banque de Lille, et qui était le complice de Parent. On sut néanmoins qu'il se faisait passer pour un nommé Brack ou Terny.

M. le juge d'instruction Soil fera confronter sous peu cet homme avec le condamné Parent et des témoins, afin de savoir si Debleker n'est *pas le complice recherché*.

Accident

Hier, vers onze heures du matin, Mme Isbled, 40 ans, journalière, rue de Bailleul, 10, passait rue d'Inkermann, à proximité d'une maison en construction, lorsqu'elle reçut sur la tête un éclat de pierre qui lui fit une légère blessure.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie Brégeard, cette dame est retournée à son domicile. M. Carlier, entrepreneur, qui avait cependant mis des perches pour éviter la chute des *pierres, prend à sa charge les frais de l'accident*.

LE NORD

VALENCIENNES

Accident. — Hier après-midi vers 4 heures, la *voiture de M. Damaret, épicier en gros à Condé*, tournait la rue de Paris pour entrer dans la rue des Récollets, quand un jeune ouvrier porteur d'une boîte sur la tête, nommé Pluchart Emile, âgé de 15 ans, demeurant rue Palette, venant en sens *inverse, se dirigea sur les chevaux ; le cocher qui s'en* aperçut les retint, mais pas assez à temps pour éviter complètement l'accident : le jeune Pluchart fut atteint à la tête par la flèche qui lui fit une assez grande déchirure du cuir chevelu.

Le docteur Lamaut d'Haspres qui passait à ce moment releva le blessé et le conduisit à la pharmacie Chesnel, où il reçut les soins des deux praticiens qui ont déclaré que la blessure n'était pas grave.

Escaudain. — Le jeune Auguste Dewally, 15 ans 1|2, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la roue d'une berline à la fosse d'Audiffret-Pasquier.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Lens. — M. le commissaire de police a mis en état d'arrestation, il y a quelques jours, pour rebellion envers un agent et pour coups au sieur Olivier François, jardinier au service de M. Stiévenard, le nommé Guiguet Jules, âgé de 27 ans, mineur, sans domicile fixe.

Comparaissant vendredi dernier devant le tribunal correctionnel de Béthune, Guiguet s'est vu condamner à un mois d'emprisonnement.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG

ayez soin de prendre, avant chaque repas, un verre de l'excellent apéritif **BANYULS-TRILLES**, soigneusement préparé avec du **vieux vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA**.

Il est, d'ailleurs, recommandé chaleureusement par le corps médical.

Demander un **BANYULS-TRILLES, dans tous les Cafés et les bons Estaminets** *et exiger l'étiquette sur la bouteille.*

Expéditions aux prix de : **2.25** le litre, pris à *Bordeaux, par caisses de 12 ou 25 litres* et **1.75** le litre, pris à Perpignan, par fûts de 32 litres, fût perdu. **TRILLES et Fils.**

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. *Cette offre, dont on appréciera le* but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 14 mai

Présidence de **M. Dassonville**, vice-président.

Ministère public : **M. Houeix**, substitut.

Nouveaux échos des élections. — Nous en aurons décidément jusqu'au scrutin de ballottage, et plus, puisqu'on a le bonheur de mettre la main sur les coupables.

Victor Ve...hegem, 19 ans, de Roubaix, a lui aussi fêté à sa façon le succès de M. Eugène Motte, en se mêlant à la bande qui assaillit les jeunes filles chargées de bouquets, le 9 mai, et en brisant des vitres à l'estaminet Lecouvte. 10 jours avec sursis.

Carlos Delattre, 56 ans, de Tourcoing, injuriait les abstentionnistes, le 8 mai, ou du moins, ceux qu'il croyait ne pas vouloir voter. Vérification faite, il ne peut voter lui-même. Arrêté par la police, il l'a outragée et s'est rebellé. 1 mois.

Le 10 mai, l'agent Maussal, chargé de constater les dégâts commis au cabaret Leveugle, dut, à 2 heures 1|2 du soir, fendre le rassemblement qui empêchait l'accès de cet établissement. Edouard Lemaire, 28 ans, de Roubaix, invité à circuler, refusa grossièrement et fit résistance. 15 jours.

Tandis qu'on emmenait Lemaire, un individu, du nom de Wouters, lui cria : « Je te suis, j'ai un couteau et je vais m'en servir ». Arrêté, cet individu fut trouvé portant à la main un couteau ouvert. Il cria : « Vive l'anarchie ! » Wouters sera jugé postérieurement.

Comme intermède, un écho lointain : le 14 avril le citoyen Carrette venait de faire une conférence à Armentières. Un de ses auditeurs enthousiasmé, Alphonse Demars, *32 ans, garçon boulanger*, entra dans l'estaminet Samnon en criant : « Vive Carrette ! il a bien parlé ». Cette opinion ne fut pas du goût d'Emile Delescluse, 32 ans, homme de peine, et d'Amand Lardée, 45 ans, camionneur, tous deux au service de MM. *Dansette frères. Une discussion* s'engagea, au cours de laquelle Demars fut appelé : « Espèce de Gille ». On se souvient que Pierre Gille fut condamné récemment pour vol de charbon sur la déposition de Lardée. Ce mot envenima l'affaire. Des coups furent libéralement octroyés à Demars, que Delescluse et Lardée laissèrent à terre en lui disant : « Cela suffit pour aujourd'hui ». Ils prétendent avoir été provoqués, assaillis et battus. Acquittés sur une plaidorie de Me Gayet.

La morale de cette affaire est qu'il suffit d'ouvrir la bouche, avec les mœurs tolérantes de nos partis extrêmes, pour recevoir des horions : que l'on acclame Guesde ou Motte, que l'on crie : à bas la calotte ! ou : à bas la Sociale ! le résultat est absolument le même ; il se trouve toujours aux alentours d'aimables citoyens qui se chargent charitablement de vous régler votre compte.

C'est pour avoir violenté le 10 mai, à Roubaix, des manifestants qui portaient un bouquet au sieur Blondeau, ouvrier de M. Motte, récemment médaillé que Victor Dubois, 24 ans, Léonard Dubois, 27 ans, Louis Geloen, 21 ans et Constant Degeerter, 40 ans ont été poursuivis. Ces individus qui passaient rue Saint-André en criant : « Vive l'anarchie ! A mort les bourgeois ! » se jetèrent sur les partisans de M. Motte. Victor Dubois, se précipita sur un vieillard, nommé Goethals, 74 ans, journalier, rue Archimède, lui arracha son bouquet d'une valeur de 5 *francs et jeta* si violemment à terre le vieillard qu'il porte encore la tête entourée de pansements. Juliette Laby, 30 ans, soigneuse, 7, rue des Longues-Haies, étant intervenue, il la gifla. En même temps, les autres voulaient arracher le drapeau *tricolore et frappaient* Ernest Maes, 46 ans, chaudronnier, 73, rue de Bouvines et Louis Pauwels, 37 ans, électricien à Lys-lès-Lannoy. Charles Vienne, 43 ans, menuisier, 1, rue Hilarion-Fremaux, fut assez heureux pour sauver sa personne et l'objet d'art qu'il portait, d'une valeur de 40 francs.

Arrêtés par les agents Daudrumeez et Minet, les quatre inculpés nièrent toute la scène. Dubois Léonard et Degeeter ont été acquittés ; Louis Geloen, condamné à 8 jours de prison et Victor Dubois à trois mois.

Enfin, Adolphe Ingels, 33 ans, rattacheur à Roubaix, rue d'Antoing, et Henri Toccon, 45 ans, tisserand, ont roué de coups dans la nuit du 8 au 9 mai le sieur Maes qui, au cri de : Vive Guesde ! avait répondu par celui de : Vive Motte ! et ont causé pour 30 fr. de dégâts. Ils seront jugés lundi pour vol, violences et bris de clôture.

LILLE

Faux serment. — Le sieur Adolphe Tremmery, boulanger à Lille, place Vanhœnacker, cite en justice de paix par Mlle Cavroy, 57 avenue de Bretagne à Canteleu, en paiement de 189 fr. de rideaux, prêta serment qu'il n'avait ni par lui ni *par sa* femme rien acheté à Mlle Cavroy. Or, un billet de lui, retrouvé depuis, établit qu'il avait donné mandat à cet effet à son ami, un certain sieur Pierre Flamme, 48 ans, marchand de chevaux, place Déliot, 7.

Tremmery a été condamné à 6 mois de prison.

Vols d'obligations et de numéraire. — Aline Decobert, veuve Bouvry, une mauvaise mégère, tireuse de cartes, et le reste, a été condamnée ré*cemment par défaut à un an de prison, pour vols* commis en 1896 et 1897, de trois obligations foncières, 350 fr., une montre, un bracelet, au préjudice de Marie Leleue, demeurant, rue des Postes, de vêtements au préjudice de la femme Robbe de Lille, d'une montre au préjudice de la femme Veirdevringarden, de Lomme.

Aline Decobert a fait opposition, dans le but sans doute de venir débiter d'un ton tragique des horreurs sur les témoins, car sa peine a été confirmée.

AFFAIRES DIVERSES

Le tribunal a condamné Camille Rabaut, 28 ans, de Lille, à 1 mois de prison pour coups et blessures — Auguste Pommelaere, de Lille, à 6 jours pour mendicité et vagabondage — *Henri Oudaert*, de Roubaix, à 1 mois pour vagabondage et outrage public à la pudeur — Cornil Victor, 41 ans, marchand de charbon à Lille, à 2 jours et 16 francs pour tromperie de 10 à 15 kilogs par sacs de 50 kil. — Palmyre Tricot, de Roubaix, à 4 mois pour abus de confiance.

Emile Vandenbrouck, 47 ans, menuisier à Lille, à 15 jours avec sursis pour coups à sa mère — Augustin Dauchin, de Lille, à 6 jours et 5 francs pour outrages et coups — André Hovine, de Tourcoing, à 15 jours et 5 fr. pour outrages et ivresse — Camille Lecluyse, d'Halluin, à 2 mois pour vol — Jean Bonny, 31 ans, sujet belge, contre-maître chez M. Girard, fabricant de tiges, 29, rue des Pyramydes, à Lille, à 3 mois et son frère Alphonse, 25 ans, à 1 mois, pour vol de chaussures.

Louis Accart, 19 ans, journalier à Santes, à 10 j. pour coups — Jean-Baptiste Coussement, 30 ans, journalier à Ascq, à 15 jours pour rebellion, outrages et ivresse — Léon Raisse, 28 ans, de Wattrelos, à 16 fr. pour bris de clôture — Acquitté Lorthiois, 25 ans, et Lathuy, 33 ans, de Leers, poursuivis pour coups.

Eugène Vandioncant, 3 mois par défaut, pour infraction à un arrêté d'expulsion — Camille Naye, 47 ans, sujet belge, 6 jours pour vol de blanc de céruse — Edouard Brulois, de Roubaix, 2 mois pour vol — Emile Fiipo, 19 ans, de Bousbecques, 6 jours pour coups — *Jules Gosselin, 35 ans, 8 jours pour* coups et bris de clôture — Henri Sénéchal, de Wambrechies, 16 francs avec sursis, et acquitté Vianne, poursuivi avec lui pour coups.

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Valenciennes. — Couronné Fauchet, 19 ans, 6 jours de prison pour coups.

Jourdain J.-B., 58 ans, 2 mois de prison pour contravention à un arrêté d'expulsion.

Bridoux François, 48 ans, un mois de prison pour fabrication de faux certificats.

Maing. — Neveu Arthur, 26 ans, violences sur Hubert Favrauille, 15 jours de prison.

Fresnes. — Pierre Hennebaecke, 26 ans, violences sur plusieurs membres de la famille Vantrepatte, 3 mois de prison et 5 francs d'amende.

Quiévrechain. — Engels Prosper, 29 ans, pour *coups à Marie Drumont*, un mois de prison.

Denain. — Leriche Léonard, pour coups au nommé Dupuis, 6 jours de prison.

Abscon. — Le jeune Hubert Pouleur, 11 ans, s'est introduit chez Helbecque et a dérobé une *somme de 6 fr. Le gamin, qui faisait défaut, sera* interné dans une maison de correction pendant un an.

Lourches — Broutin Sophie, 47 ans, pour coups portés à son mari, 6 jours de prison.

Emerchicourt. — Dufour Auguste, 24 ans, marié depuis un mois, pour coup à sa femme, 15 jours de prison.

Cour d'Assises du Nord

Audience du 11 mai

Incendies à La Madeleine-lez-Lille

MM. Crouzet et Fourment possèdent à La Madeleine-lez-Lille, pour les besoins de leur industrie, un terrain sur lequel se trouve une maison habitée par un concierge et renfermant divers magasins. Le concierge avait recueilli chez lui, par charité, une nommée Henriette Henaux, âgée de douze ans, née au Havre, et devenue orpheline à la mort de sa mère.

Quatre incendies successifs ayant éclaté dans les ateliers et magasins renfermés dans la même enceinte que la maison du concierge, les soupçons se portèrent sur Henriette Henaux, qui avoua sa culpabilité.

On reconnut que le 28 novembre 1897, s'étant rendue dans le magasin le plus rapproché des bureaux, elle avait mis le feu avec une allumette, à des balles de déchets qui s'y trouvaient déposées. Le magasin et les marchandises furent détruits.

Le 25 décembre 1897, dans l'après-midi, elle mit le feu à des déchets de fil, dans l'atelier des moulins, qu'elle avait déjà incendié le 28 novembre.

Le 8 mars, elle imbiba de pétrole la paille d'un poulailler adossé à la maison du concierge et y mit le feu.

Le préjudice résultant de ces divers incendies dépasse 27,000 fr.

La fille Henaux a déclaré qu'elle avait mis le feu pour se venger de ce qu'on la laissait seule à la maison. Cette enfant a toujours manifesté les plus mauvais instincts.

Henriette Henaux est **acquittée** comme ayant agi sans discernement et renvoyée dans une maison de correction jusqu'à l'âge de vingt ans.

Défenseur Me Dupont fils.

Faux et abus de confiance

A ROUBAIX

Pierre Caminade, âgé de 38 ans, né à Salers, arrondissement de Mauriac (Cantal), est entré, le 1er octobre 1894, comme commis chez M. Cadou, percepteur des contributions directes à Fourmies, *aux appointements de 2000 fr. par an.*

Le 10 février 1897, Caminade fut condamné, par le tribunal correctionnel de Vervins, à 25 fr. et 5 fr. avec sursis, pour bris de clôture et ivresse. M. Cadou, ayant eu connaissance des faits qui avaient *motivé cette condamnation, renvoya son employé.*

Peu de temps après, le 30 mars 1897, l'accusé envoya de Bordeaux à l'abbé Margerin, curé de Fourmies, une lettre dans laquelle il révélait qu'il avait commis à la perception de Fourmies des détournements *s'élevant à la somme de 5,099 francs. Il priait*, en même temps, l'abbé Margerin de prévenir M. Cadou.

Celui-ci, mis au courant de ces faits par M. Margerin, procéda aussitôt à une vérification de sa comptabilité et constata un déficit de 11,390 fr. 96 c. Il adressa alors au parquet d'Avesnes une plainte contre Caminade, qui fut arrêté le 26 avril 1897 au Bouscat (arrondissement de Bordeaux).

L'information a établi que du mois d'octobre 1895 au mois de janvier 1897, l'accusé était parvenu, au moyen d'une série de faux et d'abus de confiance, à détourner au préjudice de son patron une somme de 11.300 francs environ.

Pour commettre ces détournements, l'accusé s'est servi alternativement des deux procédés suivants : tantôt il remettait au contribuable une quittance de la somme réellement versée par celui-ci, portait sur le journal à souche une somme inférieure et s'appropriait la différence ; tantôt il délivrait une quittance non détachée du journal à souche et conservait l'intégralité de la somme versée. Puis, en fin d'année, pour masquer les détournements qu'il avait ainsi commis, il inscrivait sur le livre récapitulatif, aux comptes des communes, des dépenses fictives.

L'accusé avoue tous les faits qui lui sont reprochés. Les renseignements recueillis sur son compte ne lui sont pas favorables, il est très mal noté au point de vue des mœurs.

Défenseur : Me Pasqual fils, du barreau d'Avesnes

SPECTACLES & CONCERTS

Le grand cirque Français Vinella. — Le grand Cirque Vinella, dont nous avons eu l'occasion de parler à plusieurs reprises, continue à donner chaque soir des représentations qui obtiennent toujours un grand succès. Le programme toujours varié y contribue largement. Quant aux artistes, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit : tous sont excellents.

Miss Judith la gracieuse écuyère et Mlle Claire Goutard, l'inimitable équilibriste, sont chaque soir applaudies à outrance et rappelées.

Mis Léa et M. Nilo exécutent, la première sur un trapèze, le second sur une échelle triple des exercices étonnants qui leur valent les bravos enthousiastes du public.

Jusqu'ici nous n'avions pas eu l'occasion de parler de Mlle Amanda, une jeune écuyère de 12 ans, *qui exécute à cheval avec une parfaite aisance des* exercices incroyables pour son jeune âge, ajoutons en même temps qu'elle danse dans la perfection.

Que dire du clown Lionnel ? Toujours aussi désopillant. Ses saillies spirituelles et les entrées tou*jours variées qu'il fait avec l'auguste Jacqui lui* valent des applaudissements bien mérités.

Les sœurs Braquet, deux Roubaisiennes, ont exécuté, mardi, mercredi et jeudi, sur un double trapèze, des exercices étonnants fort applaudis. Ces *jeunes gymnastes travaillant pour la première fois* en public ont eu un véritable succès ; elles ont de l'avenir.

Dans la soirée de vendredi, quelques bons artistes du « Club Fin de Siècle » ont donné deux numéros l'un d'acrobatie et l'autre un travail excentrique aux échelles. Le premier numéro a particulièrement plu.

L'entrée en piste du directeur M. Vinella est toujours saluée par de chauds applaudissements.

Pendant trois soirées, il y a eu deux pantomimes : la première : France et Russie, qui est très réussi et a pour apothéose ; l'Alliance Franco-Russe ; la seconde : Un bal masqué au Moulin-Rouge. Dans celle-ci le clown Morovia obtient un succès colossal. En somme ces deux divertissements sont très réussis.

En terminant nous adresserons des félicitations à tous les artites sous oublier les « Pe Cansoli » rois du Tapis, déjà connus depuis longtemps et toujours très appréciés.

L. WAGNER.

Programmes des Spectacles et Concerts

Cirque Vinella. — Dimanche, 15 mai, deux grandes représentations.

Grande matinée à trois heures.

Moitié prix aux grandes personnes ; les enfants paieront 25 centimes.

A la représentation de 8 h. 1|2, prix des places ordinaires.

Avis. — Aux deux représentations paraîtront les merveilleux cyclistes Hacker and Lester.

Fauteuils, 2 fr. — Pourtours, 1 fr. — 1re galerie, 65 cent. — 2e galerie, 30 cent.

Bureau de location chez M. Jubé, rue de la Gare, pour toutes les places.

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui Dimanche, par la Grande-Harmonie, au Parc de Barbieux :

PROGRAMME

Première partie

1 Allègro militaire (XXX) — 2 Ballet Egyptien, numéros 1, 2, 3 et 4 de Luigini — 3 Hylda, polka pour piston, par M. Montigny, de Reynaud — 4 Colombine-Mennat, de Delahaye.

Deuxième partie

1 Fantaisie sur Rabelais, de Gaune — 2 Saltarelle pour *petite flûte, M. Bulté, de Donjon* — 3 Marche triomphale, de V. Delannoy — 4 Amorette, valse, de Gungl.

Kermesses, Fêtes, Jeux, Tirs, etc.

Dimanche. 15 mai. — Clôture de la Foire du Broquelet à Lille, place Sébastopol. — Kermesses à Lille (faubourg de Valenciennes), Canteleu, Ennevelin, *Ronchin. — Cavalcade à Houplines.* — Courses de chevaux à Tourcoing.

PETITE CORRESPONDANCE

Lecteur n° 100 du « Progrès ». 31, Avenue des Ternes, Paris. — *A. D. V., à E.* Vous ne pouvez vous engager sans le consentement d'un tuteur, qui lui-même devrait être autorisé à le donner par le conseil de famille. — *M. T. G., à Lille.* Aux termes de la loi du 13 avril 1898, la taxe militaire n'est plus due que pendant trois ans, à partir du 1er janvier de l'année qui suit le conseil de révision. Vous ne pouvez en être dispensé qu'au titre d'indigent à la suite d'une réclamation adressée au préfet — *A. W.* L'abondance des articles électoraux ne nous a pas permis de l'insérer. — *Ch., à Aix.* Pour tous renseignements, adressez-vous à M. le Directeur des contributions indirectes.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

Du 11 mai

Naissances. — Juliette Vergison, rue de Bouvines, cour Fontier 51 — Elodie Desurmont, rue Ste-Elisabeth, cour Desrumaux 15 — Emile Draux, rue Jouffroy 17 — Raymonde Dujardin, rue du Tilleul, impasse Ingouville 2 — Fernand Desobry, rue des Fossés, dito, 31.

Décès. — Edgard Ogbrouck, 12 ans, boulevard de Paris 27 — Pauline Wattiez, 2 jours, rue des Parvenus 65 — Louis Debyttece, 1 mois, quai de Marseille 1 — Lucien Vandenberghe, 8 mois, rue d'Alger 207 — Mort-nés, deux.

Mariages. — Entre : Jules Desplanque, 25 ans, apprêteur, rue de Lannoy, cour du Blanc-Four 5, et Jeanne Lapaille, *22 ans, soigneuse, rue Basse-Ma*sure cour Prouvost 3 — Pierre Truckens, 26 ans, tisserand, rue de Soubise, cour St Pierre 22, et Césarine Creve, 17 ans, rattacheuse, rue Bernard, cour Demarque 9 — Henri Nys, 26 ans, employé de commerce, rue de Tunis 15, et Laure Dion, 21 ans, *piqûrière, rue du Tilleul 67 — Benoni Brabant*, 26 ans, menuisier, rue de Denain 87, et Blanche Dion, 19 ans, piqûrière, rue du Tilleul 67 — Oscar Colman, 26 ans, liseur, rue de Lorraine 41, et Claire Vervaecke, 24 ans, tailleuse, place Fossé aux Chênes 70 — Henri Clarisse, 29 ans, sergent de ville, rue J. Derégnaucourt 20, et Sophie Grimonpont, 35 ans, femme de chambre, boulevard de Cambrai 8 — Léon Duniort, 25 ans, monteur, rue de la Chapelle-Carette 8, et Hortense Florin, 28 ans, bobineuse, id. — Louis Jouenne, 26 ans, teinturier, rue Ste-Elisabeth 12, et Flore Desmarchelier, 20 ans, retordeuse, dito, 35 — Victor Fiels, 25 ans, peigneur de lin, rue d'Alger 166, et Sidonie Debruyne, 24 ans, soigneuse, rue de la Conférence, cour Vandechargents — Ad. Derache, 26 ans, journalier, à Leers, et Marie Loridant, 25 ans, fileuse, rue de Cohem 145 — Eugène Cleenwerck, 26 ans, ébéniste, rue de l'Epeule 72, et Mathilde Vion, 29 ans, servante, rue de Fontenoy 84

Etat-Civil de Tourcoing

Du 14 mai

Naissances. — Jean Huyghe, rue du Haze — Yolande et Yvonne Ducoulombier, rue du Midi — Lucienne Fourneau, rue du Labyrinthe — Anaïse *Belot, rue des Cinq-Voies — Lucienne Lecompte*, rue de l'Union — Madeleine Thuilliez, rue du Moulin-Fagot — Gabrielle Catoire, rue Blanche-Porte — Marie Duquesnoy, rue Auber — Thérèse Rinsberghe, rue du Maréchal Ney.

Décès. — *Paul Callongie, 17 ans, tisserand, rue* de Gand 194 — Charles Hellin, 81 ans, sans prof., rue St-Pierre 78 — Raymonde Desnoulet, 3 mois, rue de Roncq 10 — Jean Wyseur, 43 ans, fileur, rue de la Latte 60 — Rosalie Vanhecke, 67 ans, sans prof., rue de Gand — Céline Vanautrigue, 58 ans, bouchère, rue de Lille 20 — Henri Quivron, 51 ans, ourdisseur, rue du Flocon 43.

Mariages. — Entre : Etienne Galot, 46 ans, corroyeur, et Hortense Desmettre, 43 ans, servante — François Delahaye, 28 ans, employé, et Mathilde Lewilie, 30 ans, fille de bureau — Léon Deloose, 20 ans, trieur, et Germaine Corselle, 21 ans, fileuse — Camille Deltour, 26 ans, cocher, et Hélène Bouckenooghe, 27 ans, moulineuse — Emile Demeyer, 24 ans, débourreur, et Zoé Brelle, 25 ans, repasseuse — Louis Dellisse, 19 ans, cordonnier, et Marie Saie, 18 ans, soigneuse — Nicolas Debeaumont, 20 ans, conducteur de machines, et Antoinette Deleplanque, 25 ans, soigneuse.

Publications de mariages — Entre : Léonard *Decock, 24 ans, mécanicien, et Marie Siré, 20 ans,* encaisseuse — Ernest Delesalle, 23 ans, tapissier, et Zoé Delhonte, 23 ans, doubleuse — Léopold Potteau, *21 ans, domestique, et Zoé Parmentier, 24 ans* sans pr. — Alfred Cadart, 25 ans, mouleur en fer, et Camille Ducrot, 25 ans, rattacheuse — Jules Lernoux, 35 ans, teinturier, et Palmyre Bouche, 30 ans, sans prof. — Emile Vantorre, 25 ans, aide pharmacien, et *Marie Dejonckere, 25 ans, servante* — Cyrille Vermauwt, 23 ans, rattacheur, et Julia Dupouchel, 21 ans, soigneuse — Oscar Fievet, 26 ans, trieur, et Gabrielle Grimonprez, 26 ans, soigneuse. — Emile Waissen, 24 ans, menuisier, et Henriette Delestrait, 22 ans, brodeuse — Jules Decottignies, 40 ans, tisserand, et Célina Lambert, 53 ans, couturière — Emile Draye, 26 ans, apprêteur, et Sidonie St-Venant, 22 ans, bobineuse — Joseph Dinneweth, 24 ans, cordonnier, et Louise Maury, 38 ans, cabaretière — Charles Bernard, 19 ans, débardeur, et Félicie Dauver, sans pr. — Louis Dejonckeere, employé au service des eaux, et Marie Toulemonde, sans pr. — Jules Dumortier, 18 ans, débourreur, et Louisa Chais, 19 ans, raccordeuse — Eugénie Han-

MANUFACTURE FRANÇAISE des

CHAUSSURES RAOUL

25 Maisons de Vente à Paris

CHAUSSURES pour HOMMES — DAMES — FILLETTES — GARÇONNETS

Succursales { **15, rue Nationale, LILLE.** **49, Grand'Rue, ROUBAIX.**

Le légitime succès des **Chaussures Raoul** *est dû à leur fabrication d'une perfection irréprochable et à leurs* **prix défiant toute concurrence.**

quez, 26 ans, valet de chambre, et Eloi Herman, 26 ans, femme de chambre — Pierre Motte, 27 ans, notaire, et Marguerite Duquennoy, 22 ans, sans pr. — Julien Cretal, 23 ans, et Jeanne Waquet, 22 ans, rattacheuse.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 14 mai

Cote officielle de 4 heures ./·

Peignés de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour.	Peign. d'A Type A.G. Cote préc.	Cote jour
Mai	4 425	4 425	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Juin	4 40	4 40	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Juillet	4 40	4 40	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Août	4 375	4 375	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Septembre	4 375	4 375	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Octobre	4 375	4 375	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Novembre	4 35	4 35	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Décembre	4 35	4 35	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Janvier	4 35	4 35	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Février	4 325	4 325	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mars	4 30	4 30	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mars nouv	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Avril	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Tendance calme.

DETAIL DES VENTES

Type unique

Septembre	5.000	»	à 4.375
Novembre	5.000	»	à 4.35

Total de la journée. 10,000 kil.

ATTENTION A VOS INTÉRÊTS!

NOUVEAU TABLEAU des Prix de la Chaussure Coomans

Fabrication de la Maison, garantie en matières de premier choix : Balmoral — Derby — Bottines à lacets, à boutons ou élastiques en une ou plusieurs pièces, claqués ou avec bouts — Plu*sieurs modèles en bouts ronds Carnot et pointus*, sur formes, droits ou travers, en veau, satiné jaune, chevreau, mégis, vache ou veau vernis, 20 types par série — Très jolis assortiments pour hommes et pour dames à 9,95 — Hautes à crochets (article pour chasseurs) 9,95 — Napolitains 1er choix, en vache 7,95 ; cuir 5,95 et 4,95 — Plus de 25 types en souliers fantaisie, chevreau, vernis, etc. — Cycliste en mégis, satiné jaune — Plusieurs coupes élégantes, pour hommes 9,45 ; dames 7,45 et 8,45 — Derby ou Balmoral en vachette jaune, hommes, 9,95 ; dames 7,45 ; fillettes 5,95 ; enfants 4,45 — Bottines cuir, à lacets, article de fatigue, pour dames ou garçons 5,95 ; fillettes 3,45 et 3,95 ; enfants 2,75 et 2,95 — Rayon spécial d'articles en cousu main — Spécialité de chaussures sur mesure.

Fabrication française : *articles de Paris*, Lyon, Limoges, etc. : Bottines pour hommes, plusieurs séries à 6, 7 et 8 fr. — Souliers de ville, cycliste, canotier, bains de mer, etc., jaune ou noir 2,95 et 3,95 — Bottines pour dames, en chèvre ou métisse, avec ou sans empeigne vernis, à lacets 5,45 ; à boutons 5,95 — Les mêmes en vrai veau mégis 6,45 et 6,95 ; à élastiques 7,95 — Souliers fantaisie en métisse jaune ou noir, vernis, etc. : 1,95, 2,95 et 3,45 — Article supérieur, garanti mégis ou veau vernis 5,45, 6,45 et 6,95 — Grand choix de mules, pantoufles, fantaisie et ordinaire, 25 0|0 meilleur marché que partout ailleurs.

Pour être bien chaussé, de confiance, et ne pas payer trop cher, s'adresser

A LA CONCURRENCE

34 et 36, Rue de Blanchemaille, ROUBAIX

Atelier spécial pour les réparations à prix réduit. Demi-Gros.

De toutes les eaux minérales purgatives, c'est **Hunyadi-Janos** qui purge le mieux, le plus doucement, sans coliques ni crampes d'estomac. *L'Eau* **Hunyadi-Janos** *est d'ailleurs adoptée* par tous les hôpitaux, ce qui explique son succès.

Bon prime aux Lecteurs

« LE RECUEIL DE BROCHURES UTILES »

Ce recueil comprend six brochures : 1° Une brochure sur le rhumatisme, la goutte, le diabète ; 2° une brochure sur la dyspepsie, la gastrite, la gastralgie, les maladies du foie ; 3° une brochure sur l'inflammation, la constipation *traitée sans purgatif ; 4° une brochure sur l'ané*mie, la débilité, l'énervement ou **neurasthénie** ; 5° une brochure sur les maladies de la femme : indispositions et maladies communes à *ses différents âges* ; 6° une brochure sur les maladies de poitrine, l'influenza, ses suites fâcheuses, ses complications.

Les brochures, écrites en un style simple, non scientifique, traitent de l'hygiène, du régime de la médication de ces diverses maladies. Réunies en un beau volume de 270 pages, elles forment un ouvrage éminemment utile et pratique que nous envoyons franco à titre de *Prime exceptionnelle* aux lecteurs.

Adresser les demandes accompagnées de 0.75 centimes en timbres, à M. Cauyez, libraire, à La Louvière, Belgique, avant le 30 mai prochain.

Joindre le présent avis découpé.

Cette annonce ne sera pas renouvelée.

MAUX DE JAMBES

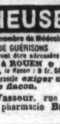

• VARICES — DARTRES

DÉMANGEAISONS — PLAIES de toute nature

ULCÈRES — ECZÉMAS

Guérison assurée PAR — Soulagement immédiat PAR

L'EAU PRÉCIEUSE

Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins

DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS

Les demandes par Correspondance doivent être adressées :

Pharmacie DEPENSIER, à ROUEN

Se trouve dans les principales Pharmacies, le flacon : 3 fr. 50.

Il existe des CONTREFAÇONS, comme garantie *exiger* une *jambe moulée dans le flacon.*

Dépôt à Roubaix, pharmacie **Vasseur**, rue du Grand-Chemin — A Tourcoing, pharmacie **Bruneau**, rue de Lille.

MALADIES DU SANG et du tube digestif

Le Docteur **BOLE** prévient sa clientèle qu'il donnera ses consultations tous les jours, de midi à 3 heures et de 8 à 9 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes de 8 à 10 heures du matin, **310, rue de Lannoy.** s.o.

Nouvelle découverte. Guérison assurée des **MALADIES de la PEAU et du CUIR CHEVELU**

Dartres, Eczémas, Herpès, Teigne, Pelade, Psoriasis, Boutons, Démangeaisons, Taches de rousseur, Glandes, Hémorroïdes, Acreté du sang, chute des cheveux et des cils, Plaies variqueuses et autres, par la France **POMMADE LARCADE de TARBES 1 fr. 65** et les Pilules VEGETALES DEPURATIVES Mandat-poste. *5 médailles d'or,* RESULTATS *inespérés dès les premiers jours* Brochure et renseignements complémentaires gratis. S'adresser à l'inventeur, J.-M. LARCADE, pharmacien-chimiste à TARBES (Hautes-Pyrénées). s.o.

VICES DU SANG — **DARTRES, ECZEMAS, SYPHYLIDES**, disparaissent infailliblement par l'emploi du *Dépuratif Mexicain du* **Dr Jackson**, Prix 5 fr. et de la Pommade **Jackson**, 2 fr. 50, unique pour les Ulcères variqueux. — Pharmacie **Couvreur** et dans toutes les pharmacies. s.o.

BAINS DE ST-AMAND (NORD)

Traitement des *Rhumatismes, Goutte, Phlébite, Ataxie,* et *Paralysie partielle* par Bains de Boues, Hydrothérapie et Massage. Casino, Belle Forêt, Parc, Pêche et nombreuses distractions. TÉLÉPHONES. Demander notice à la Nouvelle Direction.

GRANDES RÉDUCTIONS DE PRIX

Ouverture le 1er Mai — Conditions spéciales Mai et Juin.

AGRICULTURE & COMMERCE

LE HAVRE, le 14 mai 1898.

	COTONS 10 h. 1|4	LAINES 9 h. 3|4	CAFÉS 10 heures
Mai 1898	40.87	130.—	36.50
Juin	40.77	130.—	36.50
Juillet	40 75	130.50	36.75
Août	40.75	130.50	36.75
Septembre	40.75	130.50	37.—
Octobre	40.75	130.50	37.—
Novembre	40.62	130.50	37.25
Décembre	40.50	130.50	37.50
Janvier 1899	40 50	130.50	37.75
Février	40.62	131.—	37.75
Mars	40.62	131.—	38.—
Avril	—.—	—.—	38.—
Tendance	calme	souten.	calme

FINANCES

Paris, le 14 mai 1898.

La mauvaise tenue du marché de Londres finit par réagir sur le nôtre, d'autant plus que les idées de paix sont démenties par le langage tenu aux Cortès.

Le 3 0|0 finit à 102.75.

Le 3 1|2 0|0 à 106.15.

Nos établissements de crédit résistent bien, mais cependant avec une légère nuance de faiblesse.

Bec Auer à 620.

Les actions de la Banque spéciale des valeurs industrielles consolident leur avance à 167.50.

Très demandées à 403 les obligations de la Ville de Paris 1886.

A 120 fr., cours actuel, les actions de la Compagnie nationale immobilière sont bonnes à mettre en portefeuille.

Le nouvel emprunt roumain 1898 cote 93.10 et rapporte plus de 4,25 0|0.

La Compagnie internationale de déménagements, transports et camionnage de Dijon, siège social à Lyon, 13, rue Saint-Dominique, au capital de 700 mille francs, offre au public 997 actions au prix de 500 fr. Les diverses maisons de déménagement fusionnées rapportent 80.000 fr., soit 10 0|0 du capital social.

Grande stabilité de l'action des Chaussures françaises à 148 fr. et de l'Incroyable à 207 fr.

Les obligations 4 0|0 de la Compagnie générale d'immeubles à 471 fr. constituent un placement très avantageux.

Chemins de fer français sans changements.

Derniers cours

3 0|0 102.75 — 3 1|2 0|0 106.15 — Crédit Foncier, 663.00 — Comptoir d'Escompte 574.00 — Crédit Lyonnais 827.00 — Société Générale 531.00. — Banque des valeurs industrielles (actions), 167.50.

BOURSE DE LILLE

Du 14 mai 1898

Assurances et banques

H. Desilder et Cie (a. 1000-400 p.) n. 1125

Obligations diverses

Eaux d'Eu du Treport et de Mers (r. à 500), 467.

Gaz de Wazemmes, 5 o|o 1re et 2e (r. à 500), 514.75.

Charbonnages (actions)

Albi (a. 500 t. p.) p. 1470 | Anzin le 1|100 de denier n., 5515 — Azincourt et fours à coke du Nord (parts). p. 875 — Béthune (Bully-Grenay p. 2930 — Bray, coupure de vingt. p. 35000 — Carvin (a. 500 t. p.) p. 1231 — Courrières, p. 1944 1945 — Crespin (Nord) (a. 125 t. p). p. 230 — Douchy, p. 980 — Dourges, p. 142 — Escarpelle (Compagnie anon. act. 500 t. p.) 750 — Liévin, n. 1750 — Ligny-lès-Aire (Cie anon. 500, t. p.) 574 — Meurchin (a 100 t. p.), 1755, 1760.

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	102 70
terme	102 72
3 o/o am. cpt.	101 50
terme	101.47
3 1/2 1894 cpt.	106 10
terme	106 12
Banq. de France	3620 ..
Banq. de Paris	920...
Comp. d'Escom.	574...
Crédit Foncier	660 ..
Crédit Industr.	605...
Crédit Lyonnais	821...
Société Général	530...
Est.	1080...
Paris-L.-Médit	930 ..
Midi	1457...
Nord	2090...
Orléans	1865...
Ouest	1190...
Est Algérien	725...
Gaz Parisien	1110 ..
Transatlantique	360 ..
Suez	3480...
Omnibus Paris	1865...
Dynamite	......
Egypte 3 1/2	103.25
Autriche 4 o/o	102.40
Hongrois 4 o/o	102.90
Espag. ext. 4 o/o	34.90
Portugais	17.50
Italien 5 o/o	91.70
Turc série D.	21.55
Banq. Autrich.	486...
Banq. Ottomane	543...
Nord d'Espagne	54...
Fives-Lille	800...
Les Chargeurs réunis	1500...
Act. bateaux Parisiens	830...
Russe 1867-1869	101.80
» 4 o/o 1880	101.65
» 4 o/o 1889	105.50
» cons. 4 o/o	103 95
» 4 o/o 1890	103.90
» 3 o/o 1891	95.50
» 4 o/o 1893	105.60
» 3 1/2 1894	101.40

V. Paris 1855-60	......
» 1865	563...
» 1869	432...
» 1871	417...
V. Paris 71 1/4	111 ..
» 1875	575 ..
» 1876	575...
» 3 o/o 86	465.50
» 1/4 1886	100.50
» 1892	395.50
» 1/4 1892	102.56
Ville Marseille.	406 50
Ville Bordeaux	128.75
Ville Lille 1860	131 50
» 1890	......
» 1893	......
Ville de Lyon	102...
Roubaix-Tourc.	......
Foncières 1879	501 75
» 1883	472 ..
» 3 o/o 1883	500.25
» 5me 1885	105...
» 1895	491...
Communal. 1879	501...
» Int. réduit	......
» 1880	502...
» 1891	400.25
» 1892	501 ..
Banq. hypothéc	534.50
» 3 o/o	465.75
Nord 3 0/0 Anc.	481...
» » Nouv.	484...
Nord 2.50 °/o	......
P.-L.-M. . anc.	479.50
» nouv.	476...
Orléans. . anc.	480...
» . 1884.	483 ..
Midi . . . anc.	479...
» . . . nouv.	477...
Ouest . . anc.	478 ..
» . nouv.	476 25
Est. . . . anc.	480...
» . . . nouv.	476 25
Ardennes. anc.	477.50
Panama (bons à lots)	112...
Panama 300 f. p.	251.50
Congo (Lots)	92...

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51 LILLE.

Le gérant : E. DUGARDIN.